



Fédération Nationale des Chasseurs



# SYNTHESE NATIONALE DES PRELEVEMENTS A LA CHASSE DE NUIT AU GIBIER D'EAU

*Saison 2021-2022*

Prélèvements des anatidés, rallidés et limicoles

Christophe URBANIAK\*

Matthieu GUILLEMAIN\*\*,

Corentin LELOUP\*,

31/05/2023

\* Fédération Nationale des Chasseurs

\*\* Office Français de la Biodiversité

# SYNTHESE NATIONALE DES PRELEVEMENTS A LA CHASSE DE NUIT AU GIBIER D'EAU

## Saison 2021-2022

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2005 modifiant celui du 21 janvier 2004, la Fédération Nationale des Chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité publient chaque année un bilan des prélèvements réalisés par la chasse de nuit en France.

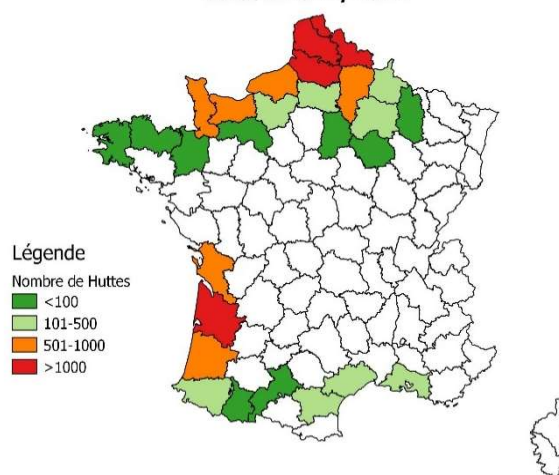
Ce rapport présente les prélèvements nationaux déclarés à partir des installations immatriculées pour la chasse de nuit, pour la saison 2021-2022. Jusque-là les rapports annuels se limitaient aux données de prélèvements d'anatidés et rallidés, comme dans le modèle de tableau de chasse publié au Journal Officiel du 4 mars 2004. Le tableau fourni par la Fédération Nationale des Chasseurs aux Fédérations Départementales est cependant plus complet, recueillant aussi les données relatives aux limicoles. Ces données de tableaux de chasse des limicoles sont donc dorénavant incluses dans le rapport annuel.

Durant l'hiver 2021-2022, la France a souvent été sous l'influence de conditions anticycloniques. Les perturbations ont été peu fréquentes sur le sud du pays, avec début janvier d'importantes crues et inondations des Landes et des Pyrénées-Atlantiques à l'Ariège. En revanche, sur le Sud-Est, les pluies ont été quasi absentes. Sur le nord du pays, les passages perturbés ont été assez rares. Malgré un pic de froid du 20 au 22 décembre, puis un net refroidissement du 12 au 27 janvier, une grande douceur a dominé sur l'ensemble du pays avec de nombreux records de température fin décembre-début janvier puis mi-février. (Rapport Météo France 2021/2022).

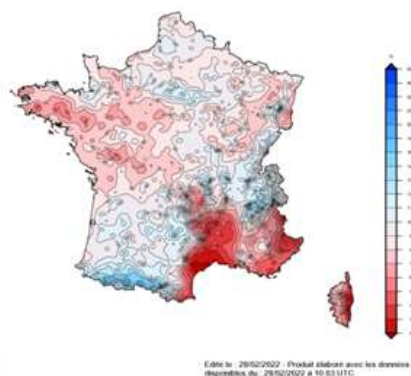
Les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse n'ont pas fait l'objet de modifications par rapport aux années précédentes. Cette année, le premier samedi d'août correspondait au 1<sup>er</sup> août. La chasse de toutes les oies et des canards a fermé au 31 janvier 2022 (sauf les canards marins au 10/02/2022). Concernant la Barge à queue noire et le Courlis cendré les arrêtés du 31 juillet 2021 ont suspendu la chasse jusqu'au 30 juillet 2022.

Le document de suivi des prélèvements (carnet de prélèvement – chasse de nuit au gibier d'eau) a été réédité en 2021/2022 sans changement majeur par rapport aux années précédentes et à l'édition initiale de 2013/2014. Seules deux modifications ont été effectuées un changement de l'illustration de la page de couverture ainsi qu'une coloration des lignes Courlis cendré et Barge à queue noire pour rappeler que ces espèces ne pouvaient pas être prélevées cette année (voir Figure 1).

Carte du nombre de huttes actives en France Saison 2021/2022



Rapport à la moyenne saisonnière de référence 1981-2010 des cumuls des précipitations France Hiver 2022



# RESULTATS

## Participation des Fédérations Départementales des Chasseurs

Comme la saison précédente, les 27 fédérations concernées ont transmis leurs données de prélèvements d'anatidés, rallidés et limicoles à la chasse de nuit. L'intégration des données externes de toutes les FDC a été possible dans le logiciel de gestion de la FNC. La synthèse annuelle présentée ici repose sur les données stockées en base nationale. Au cours de la saison 2021/2022, 8 146 carnets ont été distribués, 2 655 n'ont pas été retournés ou déclaraient une hutte inactive. 5 419 huttes (67.1%) étaient déclarées actives, parmi lesquelles 5 281 installations (97.4%) ont déclaré au moins un prélèvement. Il n'est pas aujourd'hui possible de distinguer, au sein des 32.9% de huttes qui n'étaient pas déclarées actives, celles dans lesquelles aucune chasse n'avait effectivement eu lieu de celles qui n'avaient simplement pas renvoyé leur carnet.

Tableau 1 : Carnets de prélèvements distribués et récupérés, par catégorie d'activité cynégétique.

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
<b>Nombre de carnets distribués</b>	10412	8940	8459	8482	8314	<b>8146</b>
<b>Nombre de carnets retournés</b>	8875	8649	8408	8206	8289	<b>8074</b>
<b>Nombre de huttes déclarées non chassées ou carnet non renvoyés</b>	2753	2687	2407	2605	3135	<b>2655</b>
<b>Nombre de huttes déclarées chassées (avec ou sans prélèvement)</b>	6022	5962	6001	5601	5154	<b>5419</b>
<b>Nombre de huttes déclarant au moins un prélèvement</b>	5964	5863	5923	5412	5043	<b>5281</b>

Figure 1 : Copie d'un feuillet mensuel du carnet de prélèvement pour la chasse de nuit au gibier d'eau (édition 2021/2022), indiquant le cas particulier du courlis cendré et de la barge à queue noire, sous moratoire pour la saison.

## Détails des prélèvements de nuit sur le Domaine Public Maritime – Anatidés et Rallidés

Tableau 2 : Prélèvements mensuels de nuit et par espèce d'anatidés et rallidés réalisés sur le Domaine Public Maritime (DPM)

Prélèvements mensuels et par espèce sur le DPM - Saison 2021/2022	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Total général	%
Canard Chipeau	74	101	155	256	176	97	859	1,78%
Canard Colvert	1298	512	402	276	261	194	2943	6,10%
Canard Pilet	156	619	740	692	324	633	3164	6,56%
Canard Siffleur	163	884	1854	2611	2033	1188	8733	18,10%
Canard Souchet	939	1156	838	907	1099	483	5422	11,24%
Foulque Macroule	66	86	70	48	14	19	303	0,63%
Fuligule Milouin	82	54	42	40	60	19	297	0,62%
Fuligule Morillon	18	18	22	26	16	3	103	0,21%
Nette Rousse	7	0	0	7	2	4	20	0,04%
Oie Cendrée	8	3	15	47	28	20	121	0,25%
Oie des Moissons	0	0	0	4	2	1	7	0,01%
Oie Rieuse	1	2	3	98	64	27	195	0,40%
Sarcelle d'été	156	45	23	10	13	2	249	0,52%
Sarcelle d'hiver	3667	5667	4220	4699	5195	2389	25837	53,54%
<b>Total général</b>	<b>6635</b>	<b>9147</b>	<b>8384</b>	<b>9721</b>	<b>9287</b>	<b>5079</b>	<b>48253</b>	<b>100,00%</b>

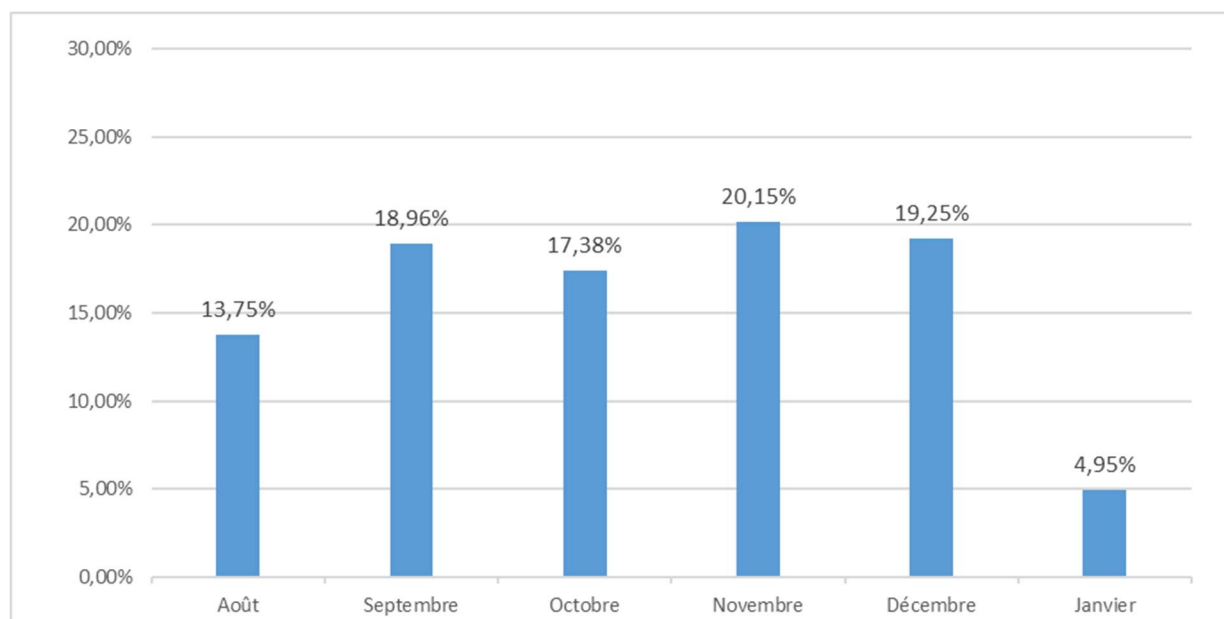


Figure 2 : Distribution mensuelle des prélèvements de nuit d'anatidés et rallidés sur le Domaine Public Maritime au cours de la saison 2021/2022 (n = 48 253)

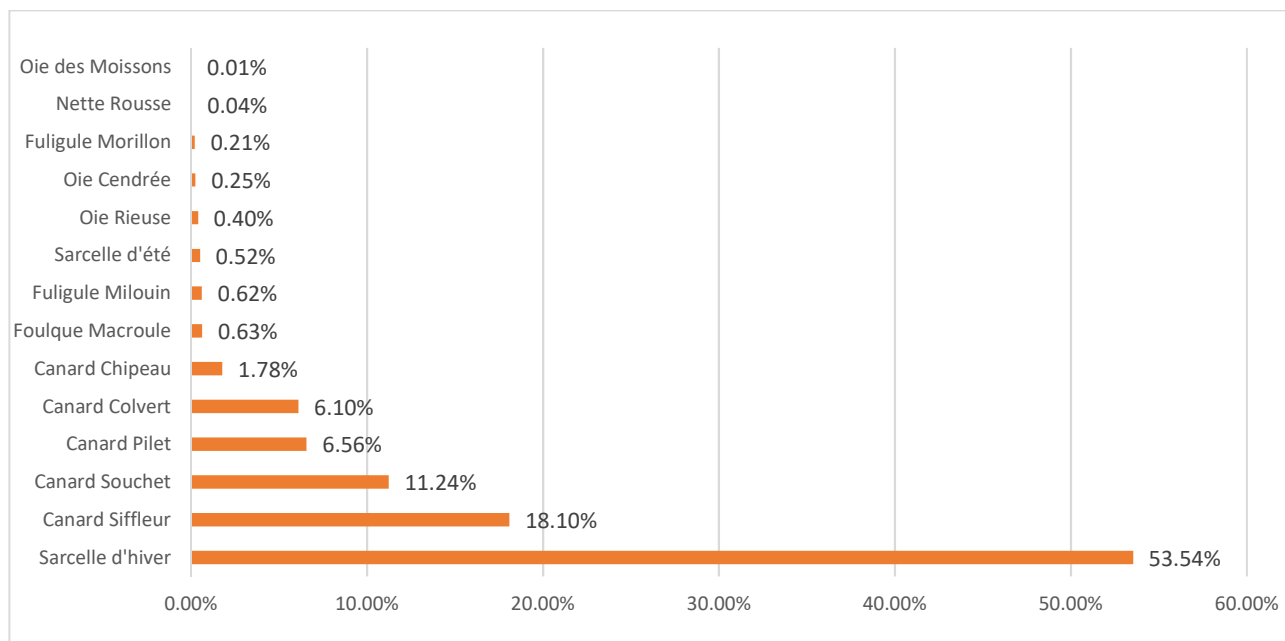
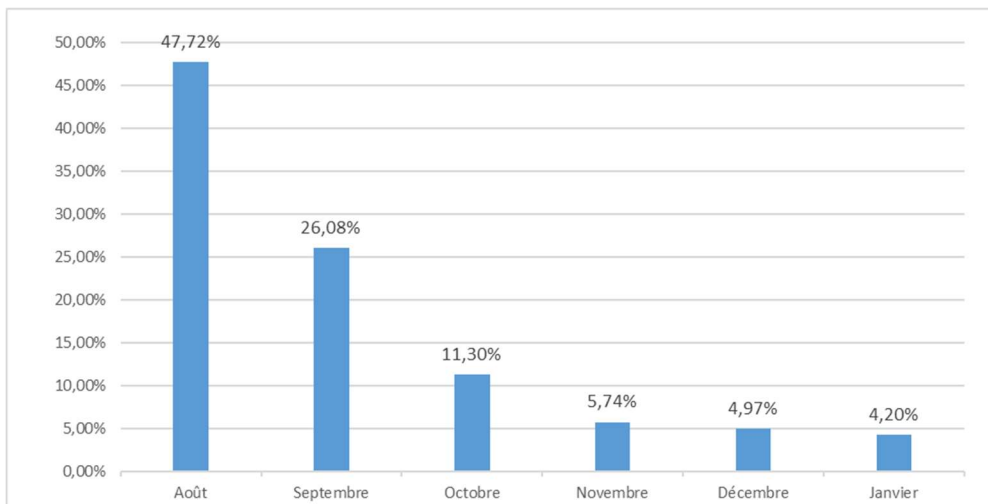


Figure 3 : Pourcentage des différentes espèces d'anatidés et rallidés prélevées de nuit sur le Domaine Public Maritime au cours de la saison 2021/2022 (n = 48 253)

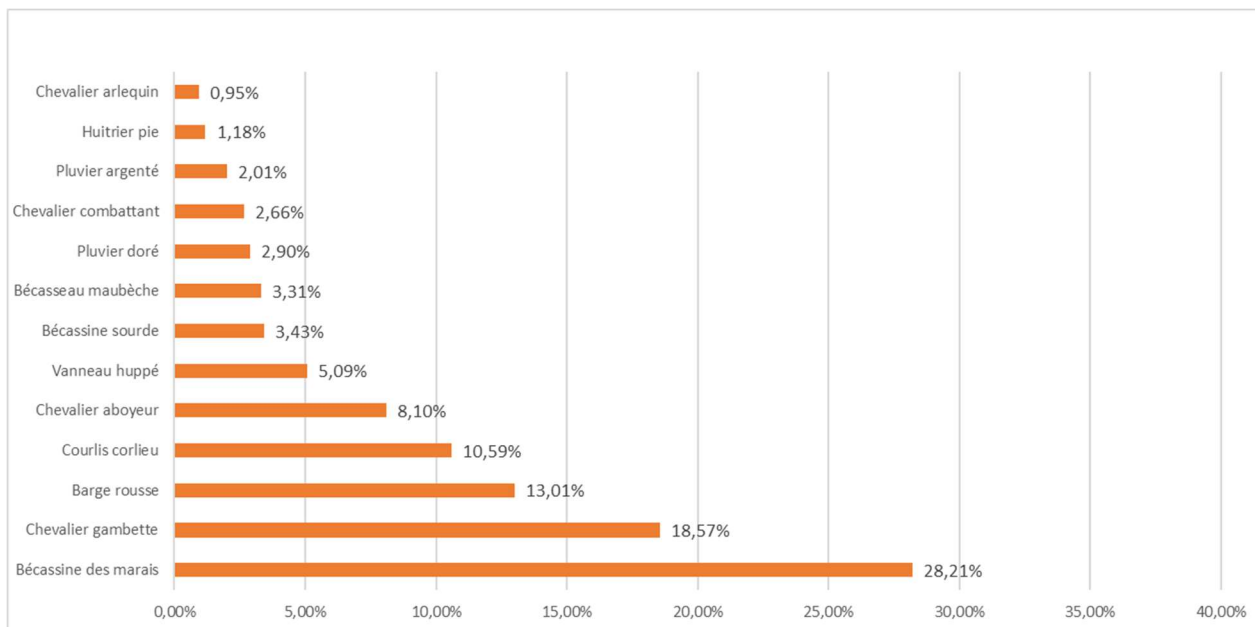
## Détails des prélèvements de nuit sur le Domaine Public Maritime – Limicoles

Tableau 3 : Prélèvements mensuels de nuit et par espèce de limicoles réalisés sur le Domaine Public Maritime (DPM)

Prélèvements mensuels des limicoles sur le DPM - Saison 2021/2022	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Total général	%
Barge rousse	47	77	42	24	17	13	220	13,01%
Bécasseau maubèche	39	16	1	0	0	0	56	3,31%
Bécassine des marais	192	120	73	31	37	24	477	28,21%
Bécassine sourde	9	4	19	3	6	17	58	3,43%
Chevalier aboyeur	84	49	3	1	0	0	137	8,10%
Chevalier arlequin	6	10	0	0	0	0	16	0,95%
Chevalier combattant	25	20	0	0	0	0	45	2,66%
Chevalier gambette	208	86	5	13	2	0	314	18,57%
Courlis corlieu	166	13	0	0	0	0	179	10,59%
Huitrier pie	11	8	0	1	0	0	20	1,18%
Pluvier argenté	16	8	5	4	0	1	34	2,01%
Pluvier doré	4	21	14	4	3	3	49	2,90%
Vanneau huppé	0	9	29	16	19	13	86	5,09%
<b>Total général</b>	<b>807</b>	<b>441</b>	<b>191</b>	<b>97</b>	<b>84</b>	<b>71</b>	<b>1691</b>	<b>100,00%</b>



**Figure 4 : Distribution mensuelle des prélèvements de nuit de limicoles sur le Domaine Public Maritime (n = 1 691)**



**Figure 5 : Pourcentage des différentes espèces de limicoles prélevées de nuit sur le Domaine Public Maritime au cours de la saison 2021/2022 (n = 1 691)**

Sur le Domaine Public Maritime on constate de grandes différences entre les prélèvements d'anatidés et rallidés et ceux de limicoles à la chasse de nuit : d'une part les effectifs prélevés sont bien plus importants pour les canards, oies et foulque (48 253 individus) que pour les limicoles (1 691 individus). D'autre part les prélèvements d'anatidés et rallidés étaient plus rares en août et surtout en janvier que de septembre à décembre, où ils étaient relativement stables et élevés. Au contraire, chez les limicoles, les prélèvements sur le DPM étaient les plus grands en août puis décroissaient régulièrement, étant assez faibles de novembre à janvier.

## Détails des prélèvements de nuit sur le reste du territoire (Domaine Terrestre et Domaine Public Fluvial) – Anatidés et rallidés

Tableau 4 : Prélèvements mensuels de nuit et par espèce d'anatidés et rallidés réalisés sur le reste du territoire (DT et DPF)

Prélèvements mensuels et par espèce sur les DPF et domaine terrestre - Saison 2021/2022	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Total général	%
Canard Chipeau	71	839	1857	3994	2884	2251	<b>11896</b>	4,34%
Canard Colvert	21131	10516	7222	6129	5265	4478	<b>54741</b>	19,99%
Canard Pilet	491	1519	1963	2411	1497	4365	<b>12246</b>	4,47%
Canard Siffleur	603	2043	3916	8772	7065	4455	<b>26854</b>	9,81%
Canard Souchet	4933	6152	5597	6548	7289	6944	<b>37463</b>	13,68%
Foule Macroule	77	1090	1189	825	681	1253	<b>5115</b>	1,87%
Fuligule Milouin	93	533	767	1008	746	849	<b>3996</b>	1,46%
Fuligule Morillon	8	285	505	671	380	285	<b>2134</b>	0,78%
Nette Rousse	9	38	40	40	28	33	<b>188</b>	0,07%
Oie Cendrée	159	103	325	1106	399	369	<b>2461</b>	0,90%
Oie des Moissons	6	6	15	115	138	12	<b>292</b>	0,11%
Oie Rieuse	15	40	121	1101	887	300	<b>2464</b>	0,90%
Sarcelle d'été	690	458	153	58	22	31	<b>1412</b>	0,52%
Sarcelle d'hiver	12500	23137	16952	23210	22687	14050	<b>112536</b>	41,10%
<b>Total général</b>	<b>40786</b>	<b>46759</b>	<b>40622</b>	<b>55988</b>	<b>49968</b>	<b>39675</b>	<b>273798</b>	100,00%

Comme chaque année, des déclarations surprenantes de prélèvements de sarcelles d'été ont été faites pour novembre, décembre et janvier (111 individus soit 7.86% des prélèvements totaux de cette espèce) sur le domaine terrestre et le domaine public fluvial. Comme évoqué dans un rapport précédent, il s'agit très certainement d'erreurs d'identification avec des sarcelles d'hiver.

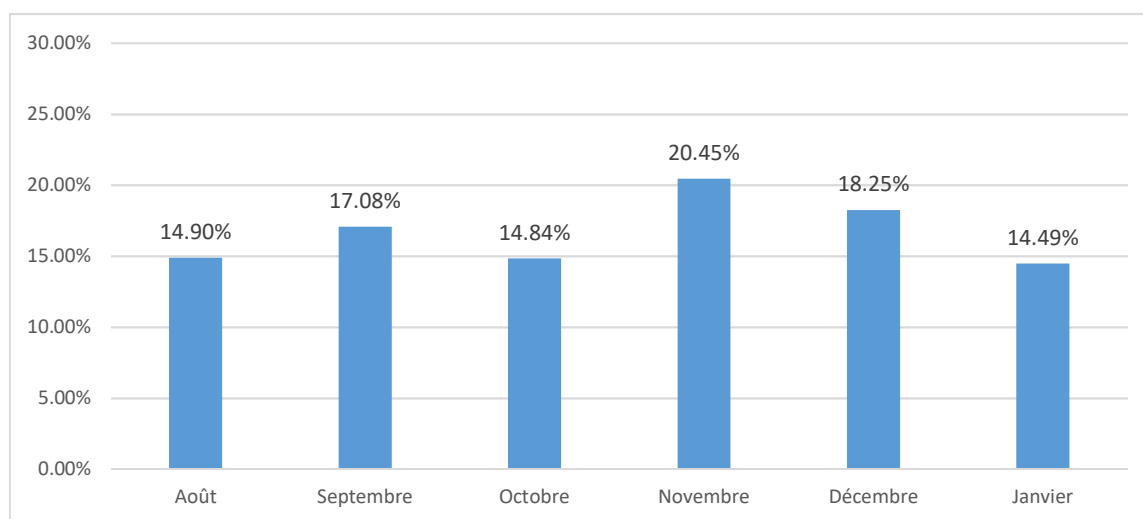


Figure 6 : Distribution mensuelle des prélèvements de nuit d'anatidés et rallidés sur le Domaine Public Fluvial et le reste du territoire (n = 273 798)

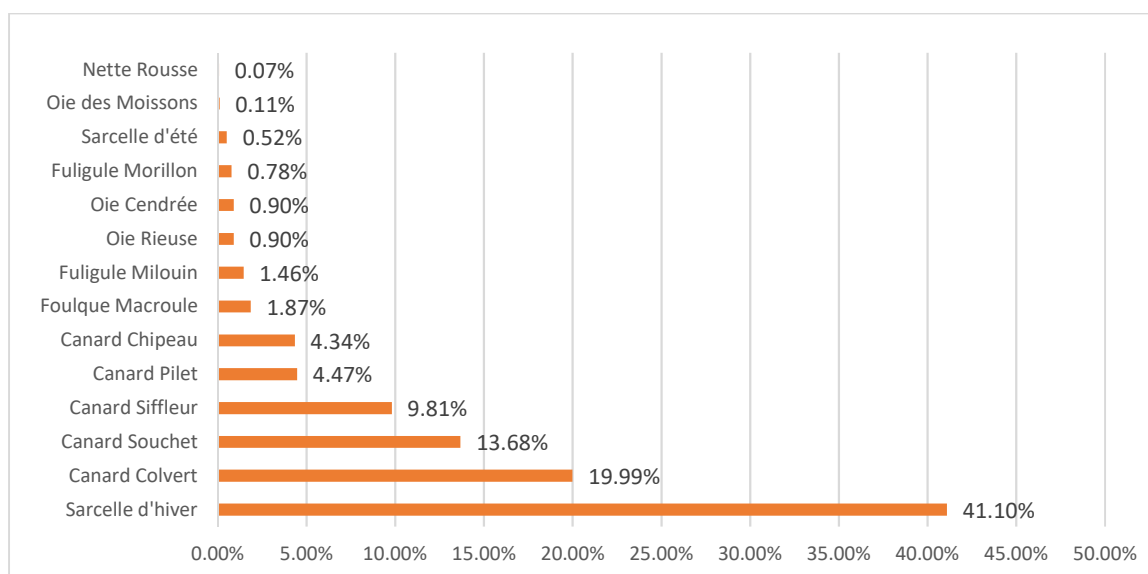


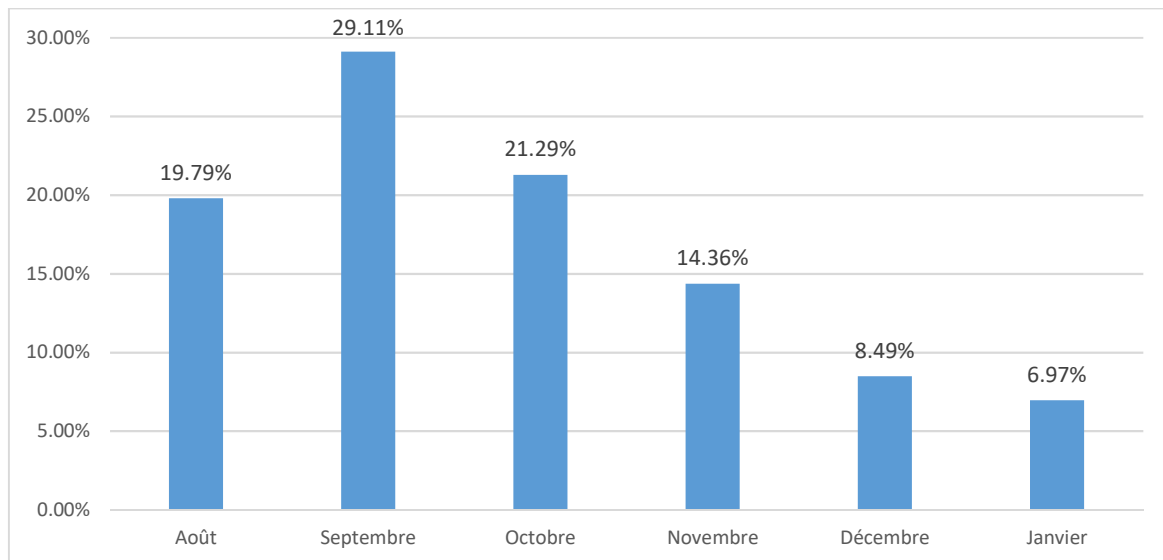
Figure 7 : Pourcentage des différentes espèces d'anatidés et rallidés prélevées de nuit sur le Domaine Public Fluvial et le reste du territoire (n = 273 798)

## Détails des prélèvements de nuit sur le reste du territoire (Domaine Terrestre et Domaine Public Fluvial) – Limicoles

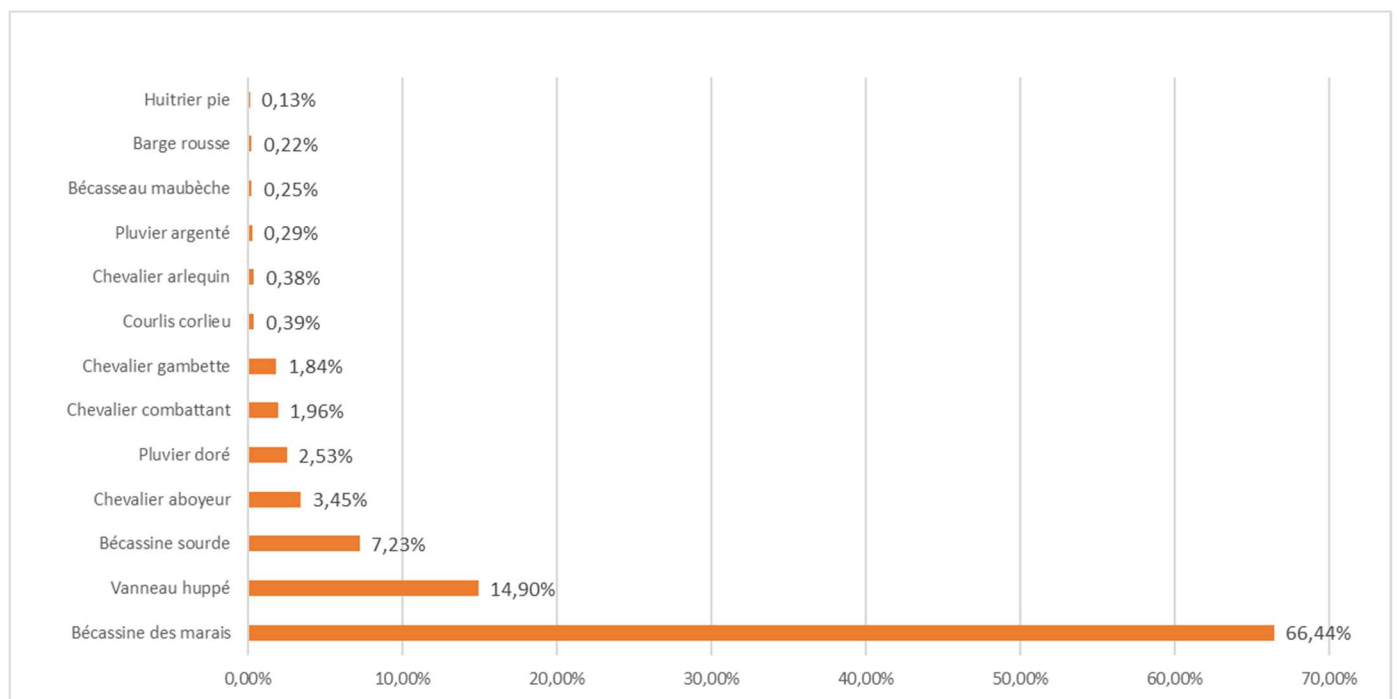
Tableau 5 : Prélèvements mensuels de nuit et par espèce des limicoles sur le reste du territoire (DT et DPF)

Prélèvements mensuels des limicoles sur les DPF et domaine terrestre - Saison 2021/2022	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Total général	%
Barge rousse	8	37	1	1	4	2	53	0,22%
Bécasseau maubèche	23	28	6	4	0	0	61	0,25%
Bécassine des marais	3533	5487	3395	1943	911	724	15993	66,44%
Bécassine sourde	48	148	745	457	189	153	1740	7,23%
Chevalier aboyeur	449	277	61	13	10	20	830	3,45%
Chevalier arlequin	44	27	11	3	1	5	91	0,38%
Chevalier combattant	197	179	66	23	4	2	471	1,96%
Chevalier gambette	255	146	25	8	6	2	442	1,84%
Courlis corlieu	67	23	1	2	1	0	94	0,39%
Huitrier pie	12	10	5	3	0	1	31	0,13%
Pluvier argenté	14	35	10	4	5	2	70	0,29%
Pluvier doré	100	263	94	56	59	38	610	2,53%
Vanneau huppé	13	347	704	940	855	728	3587	14,90%
<b>Total général</b>	<b>4763</b>	<b>7007</b>	<b>5124</b>	<b>3457</b>	<b>2045</b>	<b>1677</b>	<b>24073</b>	<b>100,00%</b>





**Figure 8 : Distribution mensuelle des prélèvements de nuit de limicoles sur le Domaine Public Fluvial et le reste du territoire (n = 24 073)**



**Figure 9 : Pourcentage des différentes espèces de limicoles prélevées de nuit sur le Domaine Public Fluvial et le reste du territoire au cours de la saison 2021/2022 (n = 24 073)**

Sur le Domaine Terrestre et le Domaine Public Fluvial on constate comme sur le DPM des prélèvements d'anatidés et rallidés à la chasse de nuit nettement supérieurs à ceux de limicoles. Quoique la différence ne soit pas si grande en proportion que sur le DPM, les prélèvements d'anatidés et rallidés sur le Domaine Terrestre et le DPF sont presque 10 fois plus importants que ceux de limicoles : 273 798 individus contre 24 073. Les prélèvements d'anatidés et rallidés sont plus également répartis dans le temps sur le Domaine Terrestre et le DPF que sur le DPM, avec un léger pic en novembre uniquement. Concernant la chasse de nuit des limicoles sur le Domaine Terrestre et le DPF, elle montre à nouveau une décroissance des prélèvements de septembre à janvier, comme sur le DPM, mais cette fois le tableau du mois d'août est inférieur à ceux de septembre et octobre.

## DISCUSSION ET CONCLUSION

Pour la saison 2021-2022, la base de données comptabilise 347 815 prélèvements pour les 27 espèces concernées par la synthèse (322 051 anatidés et rallidés plus 25 764 limicoles). Concernant les 322 051 prélèvements d'anatidés et rallidés (273 798 pour le DPF et le reste du territoire + 48 253 sur le DPM) dans l'ensemble des départements où s'exerce la chasse de nuit, le prélèvement annuel déclaré cette saison revient au même niveau que les saisons avant le COVID. La saison 2018/2019 comptabilisait 318 255 prélèvements d'anatidés, on remarquera une différence de plus de 1,2% pour la saison 2021/2022. Ce rapport est le premier à présenter les prélèvements de limicoles à la chasse de nuit, permettant à l'avenir de suivre leur évolution annuelle.

Il est intéressant de noter que si les effectifs d'anatidés et rallidés prélevés changent, la répartition du prélèvement au sein des différentes espèces reste jusque-là sensiblement la même d'année en année, que ce soit sur le DPM ou sur le reste du territoire : la sarcelle d'hiver (41,1 % des prélèvements) et le canard siffleur (19,99 % des prélèvements) restent les espèces les plus prélevées par ce mode de chasse sur le Domaine Public Fluvial et sur le reste du territoire. Sur le Domaine Public Maritime, pour cette saison la sarcelle d'hiver (53,54 % des prélèvements), le canard siffleur (18,1 % des prélèvements), le canard souchet (11,24 % des prélèvements) et le canard pilet (6,56 % des prélèvements) sont clairement les prélèvements majoritaires. Ces 4 espèces représentent 89,44% du tableau de chasse de nuit pour les 14 espèces concernées sur cette partie du territoire. Par rapport à la saison précédente, le canard colvert (6,1% des prélèvements) ne fait pas partie cette saison des 4 espèces les plus prélevées.

Chez les limicoles, les prélèvements à la chasse de nuit sur le Domaine Public Maritime sont d'un niveau peu élevé (1 691 individus au total), avec 4 espèces représentant à elles seules plus de 70% des prélèvements : Bécassine des marais (28,21%), Chevalier gambette (18,57%), Barge rousse (13,01%) et Courlis corlieu (10,59%). Les prélèvements à la chasse de nuit sont plus importants sur le Domaine Terrestre et le DPF (24 073 limicoles), et cette fois très largement dominés par la Bécassine des marais (66,44%) puis le Vanneau huppé (14,90%).

Enfin, il convient de souligner l'important travail réalisé par les FDC mettant fidèlement en œuvre la collecte de ces données année après année, qui s'avère d'un intérêt majeur pour la gestion des espèces gibier d'eau. L'harmonisation des systèmes de saisie montre ici tout son intérêt. Pour améliorer encore la qualité des données, il est absolument nécessaire qu'à partir de la saison 2023-24 elles puissent distinguer les huttes non chassées de celles n'ayant pas renvoyé leur carnet.

## CONTACT DES AUTEURS :

[cleloup@chasseurdefrance.com](mailto:cleloup@chasseurdefrance.com)  
[curbaniak@chasseurdefrance.com](mailto:curbaniak@chasseurdefrance.com)  
[matthieu.guillemain@ofb.gouv.fr](mailto:matthieu.guillemain@ofb.gouv.fr)

## REFERENCES

METEO France. *Bilan climatique hiver 2021/2022*. Récupéré sur [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr):  
[https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/Bilan\\_provisoire\\_hiver\\_2021-2022\\_28fevr2022.pdf](https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/Bilan_provisoire_hiver_2021-2022_28fevr2022.pdf)

ANNEXE – DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE LA CHASSE DES ANATIDES, RALLIDES ET LIMICOLES POUR LA SAISON 2021-2022

SAISON 2021/2022	ESPECE	OUVERTURE			FERMETURE
		DPM façade atlantique & territoires associés	AUTRE (cf. L426-6 du CE)	CAS GENERAL	
Canards de surface	Canard colvert	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	Générale	31/01/2022
	Canard chipeau	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	15/09/2021	31/01/2022
	Canard pilet	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	Générale	31/01/2022
	Canard siffleur	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	Générale	31/01/2022
	Canard souchet	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	Générale	31/01/2022
	Sarcelle d'été	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	Générale	31/01/2022
	Sarcelle d'hiver	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	Générale	31/01/2022
Canards Marins	Fuligule milouinan	07/08/2021	21/08/2021	Générale	10/02/2022 <sup>2</sup>
	Eider à duvet	07/08/2021	21/08/2021	Générale	10/02/2022 <sup>2</sup>
	Harelde de Miquelon	07/08/2021	21/08/2021	Générale	10/02/2022 <sup>2</sup>
	Macreuse noire	07/08/2021	21/08/2021	Générale	10/02/2022 <sup>2</sup>
	Macreuse brune	07/08/2021	21/08/2021	Générale	10/02/2022 <sup>2</sup>
Canards Plongeurs	Fuligule milouin	07/08/2021	15/09/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	15/09/2021	31/01/2022
	Fuligule morillon	07/08/2021	15/09/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	15/09/2021	31/01/2022
	Garrot à œil d'or	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	Générale <sup>1b</sup>	31/01/2022
Rallidés	Foulque macroule	07/08/2021	15/09/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	15/09/2021	31/01/2022
	Poule d'eau	07/08/2021	15/09/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	15/09/2021	31/01/2022
	Râle d'eau	07/08/2021	15/09/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	15/09/2021	31/01/2022
Oies	Oies cendrées	07/08/2021	21/08/2021 (15/08/2021 <sup>1</sup> )	Générale	31/01/2022
	Oies rieuses	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Oies des moissons	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022

<sup>1</sup> Arrêté ministériel du 24 mars 2006 modifié par l'arrêté du 02/08/2012 et du 18/07/2013 par exception aux dispositions de l'article 2 :

**Hérault**

a) la chasse des **oies, des canards de surface, des canards plongeurs, des rallidés et des limicoles** (excepté le vanneau huppé) est ouverte le 15 août à 6 heures sur :

- le domaine public maritime amodié aux associations de chasse maritime (ACM) suivantes : lot 1 : ACM d'Agde à Vendres ; lot 2 : ACM du bassin de Thau ; lot 3 : ACM de Frontignan ; lot 4 : ACM de Villeneuve-lès-Maguelone ; lot 5 : ACM de l'étang de l'Or et les marais attenants à ces lots ;

- sur les étangs et marais non asséchés, salés ou saumâtres suivants : étangs palavasiens Vic, Méjean et Grec.

b) la chasse à la foulque macroule est ouverte le premier jour de la troisième décennie d'août à 6 heures.

**Gard et Hérault**, la chasse des **oies, des canards de surface, des canards plongeurs, des rallidés et des limicoles** (excepté le vanneau huppé) est ouverte le 15 août à 6 heures sur la partie du domaine public de l'étang de l'Or amodiée à l'Association des chasseurs et propriétaires d'Aigues-Mortes.

Dans les départements de l'Hérault et du Gard, dans les secteurs énumérés ci-dessus, l'emploi des chiens est interdit du 15 août au premier jour de la troisième décennie de ce mois.

<sup>2</sup>: Attention : du 1<sup>er</sup> au 10 février chasse autorisée uniquement en mer (dans les limites de la mer territoriale : laisse de basse-mer jusqu'à la limite des 12 miles nautiques).

SAISON 2021/2022	ESPECE	OUVERTURE			FERMETURE
		DPM façade Atlantique & territoires associés	AUTRE (cf. L426-6 du CE)	CAS GENERAL	
Limicoles	Barge Rousse	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Bécasseau maubèche	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Bécassine des marais	07/08/2021	07/08/2021 <sup>1</sup>	Générale	31/01/2022
	Bécassine sourde	07/08/2021	07/08/2021 <sup>1</sup>	Générale	31/01/2022
	Chevalier aboyeur	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Chevalier arlequin	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Chevalier combattant	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Chevalier gambette	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Courlis corlieu	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Huitrier pie	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Pluvier doré	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Pluvier argenté	07/08/2021	21/08/2021	Générale	31/01/2022
	Vanneau huppé	Générale	Générale	Générale	31/01/2022